

val de gâtine

“ Des choix stratégiques pour l’avenir ”

Le débat d’orientation budgétaire et les ordures ménagères ont été les deux gros dossiers abordés mardi soir en conseil communautaire.

Piscine de Coulonges-sur-l’Autize. L’avant-projet de la réhabilitation du site a été présenté. Le prévisionnel s’élève à 1.772.710 € HT.

Débat d’orientation budgétaire. Jean-Pierre Rimbeau a remercié le travail de Maryse Cathelineau et de Céline Delumeau pour la réalisation de ce document. Mme Xhaard, la receveuse du Trésor, a accompagné cette présentation. Le président a effectué un tour d’horizon de la situation financière de Val de Gâtine. Les orientations principales du budget 2019, une prospective 2018-2022, afin d’envisager des solutions pour retrouver des marges de manœuvre, ont également été abordées. Ces solu-

tions à débattre devront aboutir à un pacte financier. « Nous aurons à nous prononcer sur des choix stratégiques, s’est exprimé Jean-Pierre Rimbeau. La situation financière n’est pas bonne, mais si nous parvenons à maintenir les efforts produits en 2018 et avec un recours à l’emprunt judicieux, la communauté de communes devrait pouvoir mener à bien la majeure partie de ses projets ».

Ordures ménagères. Corine Micou a été élue il y a quelques jours présidente du conseil d’exploitation de la nouvelle régie ordures ménagères. La tâche est partagée avec Denis Onillon qui était jusqu’à présent président de la régie Sictom. La présidente a pris en compte la remarque « qu’aucun membre des ex-Sud Gâtine et Val d’Egray n’ont été élus au conseil d’exploitation. Lors du prochain conseil nous corrige-

rons ceci, en intégrant des délégués issus de des anciens territoires ». C’est aussi un message de sérénité qu’a voulu porter Corinne Micou, suite à l’entrée dans le budget général de Val de Gâtine des ordures ménagères. Ont été votées (moins une abstention) la création d’un poste d’employée qualifiée en gestion (pour faire suite à un contrat sur le même poste qui prend fin le 28 février), ainsi que la création d’un poste permanent d’agent de déchetterie à temps complet à compter du 1^{er} avril, sur le site de La Chapelle-Thireuil. Les bacs jaunes destinés à recevoir les emballages seront distribués aux foyers à compter du 15 mars prochain. Ils recevront ensuite une puce, pour une mise en service dans quelques mois.